

Emploi : pas à la hauteur de la crise

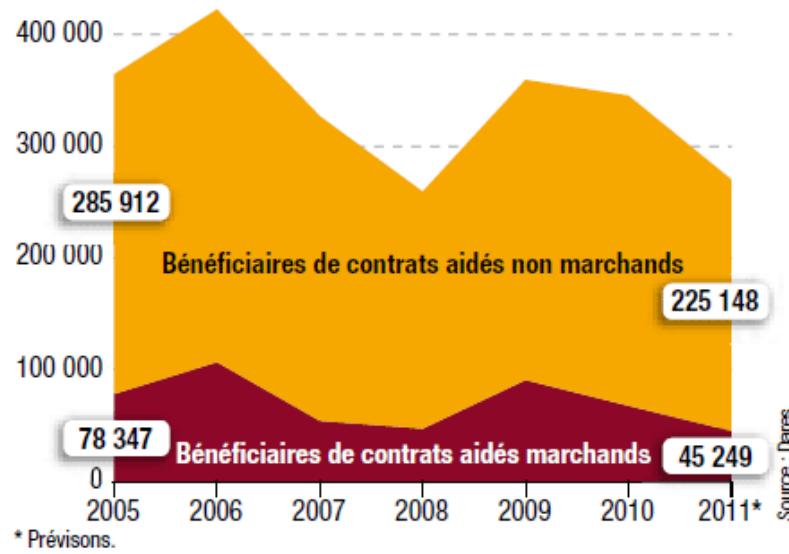
Laurent Jeanneau

Alternatives Economiques n° 309 - janvier 2012

Pendant la campagne présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy avait mis la barre très haut : "En cinq ans, nous pouvons atteindre le plein-emploi, c'est-à-dire un chômage inférieur à 5 % et un emploi stable à temps complet pour tous", écrivait-il dans son programme. Comment ? Principalement en mettant fin aux 35 heures. C'est le fameux "travailler plus", l'activité des uns créant le travail des autres, selon la rhétorique du candidat. Nicolas Sarkozy s'était également engagé à fusionner l'ANPE et l'Unedic, à réduire la fiscalité qui pèse sur le travail, à créer un contrat de travail unique et à mettre en place une sécurité sociale professionnelle. Autre promesse phare : mettre en oeuvre une politique industrielle pour lutter contre les délocalisations. "Notre pays doit garder des usines", assénait-il.

La crise a balayé ces plans. Entre début 2007 et fin 2009, près de 400 000 postes ont été détruits dans le secteur marchand. L'économie s'est ensuite remise à créer des emplois jusqu'au milieu de 2011, mais il en manque toujours plus de 150 000 pour retrouver le niveau du début du quinquennat. C'est l'industrie qui a payé le plus lourd tribut, avec 350 000 emplois perdus en quatre ans. Quant au taux de chômage, il a atteint 9,3 % de la population active au troisième trimestre 2011. Entre mai 2007 et octobre 2011, plus d'un million de personnes supplémentaires sont venues grossir les fichiers de Pôle emploi, qui comptent désormais 4,8 millions d'inscrits, un actif sur six, un record.

Nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans les secteurs marchand et non marchand



Réactions timorées

Bien sûr, la crise a changé la donne par rapport à 2007, période où le chômage était orienté à la baisse. Reste que, face à elle, la politique de l'emploi mise en oeuvre par le gouvernement n'a pas été à la hauteur de la situation. Certaines mesures sont allées dans le bon sens, comme le renforcement du dispositif de chômage partiel. Mais il est resté trop timide, comparé à ce qui a été fait en Allemagne où 1,5 million de salariés étaient en chômage partiel au deuxième trimestre 2009, contre 275 000 en France. A noter que les RTT, régulièrement vilipendées par la majorité, ont permis aux

entreprises de limiter les licenciements pendant la crise en aménageant le temps de travail de leurs salariés.

Le gouvernement s'est également résolu à augmenter le nombre de contrats aidés en 2009, après les avoir fortement diminués les deux années précédentes. Mais, là encore, l'ambition est restée limitée : un peu moins de 360 000 contrats aidés ont été financés en 2009, au plus fort de la crise, contre plus de 420 000 en 2006. Et en 2010 et 2011, leur nombre est reparti à la baisse.

Les heures sup contre l'emploi

Surtout, les exonérations de charges sur les heures supplémentaires, censées briser le " carcan " des 35 heures, ont continué à jouer contre l'emploi : les heures sup subventionnées représentent l'équivalent de 400 000 emplois à temps plein et coûtent plus de 4 milliards d'euros par an aux finances publiques, soit l'équivalent du coût de 100 000 emplois... Quant à la fusion de l'ANPE et de l'Unedic, elle a bien eu lieu, mais à marche forcée et dans un contexte d'explosion du chômage. Avec pour conséquences une désorganisation de Pôle emploi et une nette dégradation de la qualité de service aux chômeurs, victimes souvent de dysfonctionnements bureaucratiques.

Par ailleurs, la politique de forte réduction de l'emploi public, maintenue malgré la crise, a concouru notamment à dégrader la situation sur le marché du travail. Tandis que l'accélération de la réforme des retraites dans le contexte de la crise aggrave la situation des salariés âgés sur le marché du travail, dont le taux de chômage a fortement augmenté.

En savoir plus

" L'état de la France au travail ", *Alternatives Economiques Poche* n° 52, novembre 2011. En vente sur notre site : www.alternatives-economiques.fr/poche

Article issu du dossier [Sarkozy : le bilan](#)

Laurent Jeanneau

Alternatives Economiques n° 309 - janvier 2012

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.